

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT DE REIMS

CANTON DE MOURMELON VESLE ET MONTS DE CHAMPAGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREPAIL
SEANCE DU 12 MAI 2021

Par suite d'une convocation en date du 06 mai 2021 les membres composant le Conseil Municipal de Trepail se sont réunis en mairie à 19h00 le 12 mai deux mil vingt et un sous la présidence de Monsieur Denis BOUDVILLE, Maire.

Présents : Messieurs Denis BOUDVILLE ; Arnaud BEAUFORT ; Cyril BEAUFORT ; Guillaume ELIE ; Brice BEAUFORT ; Hubert CARRE ; Éric LAFFARGUE ; Alain GUILLAUME. Mesdames ; Sylvie GERARD MAIZIERES ; Pascale REDON.

Absent excusé : Ghislain OLIVIER pouvoir à Denis BOUDVILLE

Secrétaire de Séance : Guillaume ELIE

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour

Monsieur le Maire informe le conseil de la prise nécessaire d'une délibération sur la modification du PLU annulant et remplaçant une précédente délibération traitant du même sujet la délibération 2020-36.

Monsieur le Maire ouvre la discussion avec les membres du conseil sur l'organisation des prochaines élections départementales et régionales et plus particulièrement sur la tenue du bureau de vote.

La séance est clôturée à 19h45

ANNEXE : LES DELIBERATIONS

DELIBERATION N°2021-15 : MODIFICATION PLU ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION2020-36

Monsieur le Maire explique à l'assemblée délibérante la nécessité d'annuler et remplacer la délibération 2020_36 visant à une révision du PLU, en effet seul une modification légère du PLU suffira.

Pour les piscines et les 20 % de non imperméabilité de l'ensemble des terrains.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

DECIDE

De solliciter le conseil communautaire du Grand Reims pour faire évoluer le PLU de Trépail.